



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 127514

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les dix mesures-phares présentées le 10 janvier 2012 par le club des villes et territoires cyclables en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle. Parmi ces propositions, un déploiement à l'échelle nationale des actions d'apprentissage du vélo initiées, souvent en partenariat, par les associations et les collectivités territoriales. Il s'avère que des financements pour consolider les vélo-écoles mises en place sont essentiels pour pérenniser et développer ces démarches. Il lui demande si le Gouvernement entend s'engager en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127514

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 896

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)